

## Ils Continuent l'oeuvre Maudite

Par les extraits que nous avons cités déjà, dans un précédent article, du discours du député Bouchard, discours prononcé au Club de Réforme sur "l'instruction publique en cette province", il est facile de constater que notre député n'attend que la bonne occasion pour revenir à son dada : "l'instruction obligatoire."

Il dit : —

"On oubliera les fins de l'obligation scolaire qui sont l'encouragement à la fréquentation des écoles et à la diffusion d'une instruction primaire suffisante pour que l'enfant sache non seulement lire et écrire, mais puisse comprendre ce qu'il lit et ce qu'il écrit".

De la manière dont il s'exprime, l'estimable député Bouchard cherche assurément à faire oublier ce que peuvent être les véritables fins de l'obligation scolaire.

Il en sera ici, à coup sûr, des fins de l'enseignement obligatoire de ce qu'il en a été en France.

Voyons un peu ce que furent les fins de l'obligation scolaire en France.

D'abord, dès que l'enseignement primaire obligatoire fut introduit, on fit voter une loi sur la laïcité des écoles commerciales. On impose cette laïcisation aux populations catholiques, malgré leurs énergiques protestations et en dépit des droits les plus sacrés.

Écoutons S. G. Mg. Guibert, l'éminent archevêque de Paris qui, à cette époque dont nous parlons — en 1882-84 — éleva la voix en ces termes : —

"L'enseignement obligatoire est donc établi ainsi que la laïcité des écoles. On laïcise les lois, on laïcise tous les actes de la vie, depuis la naissance jusqu'à la tombe ; on laïcise la famille par des lois destructives de la notion chrétienne du mariage ; on laïcise les œuvres et les établissements de charité, en éloignant tout ce qui peut y porter l'empreinte d'une pensée religieuse. Toutes nos écoles ont été laïcisées, etc, etc."

"Cette loi, dit Jules Simon, peut être comparée à un putule qui naît sur le corps social, se développe, devient une maladie terrible et amène la mort."

Et maintenant, sous le rapport financier, quel fiasco ! —

L'Autorité de Paris, mettait à cette époque, sous les yeux de ses lecteurs les malheureux résultats de l'enseignement obligatoire et laïque. Voici ce que M. de Casagnac disait lui-même sous sa signature : —

"Il faudrait un demi siècle pour se relever de cette loi scolaire qui poussera les dépenses à dix-huit cents millions sur lesquels il y a plus d'un million de gaspillé."

Et au point de vue moral, quelle chute !

En 1870, les documents judiciaires de France distinguent comme suit, le nombre des jeunes prévenus : —

Au dessous de 16 ans : 2568

De 16 à 21 ans : 6982

En 1885, après l'adoption de l'enseignement obligatoire et de la laïcité, le nombre des prévenus de moins de 16 ans était de 6587 et celui des prévenus de 16 à 21 ans était de 23319.

Voilà quelles furent, en France, les fins de l'obligation scolaire.

Le député Bouchard dit que les fins de l'obligation scolaire sont l'encouragement à la fréquentation des écoles. Il oublie de nous dire que, de ces écoles, on y aura enlevé les christs, proscrit le catéchisme et chassé Dieu. Le député continue en disant que ces mêmes fins sont la diffusion d'une instruction primaire suffisante pour que l'enfant sache lire et écrire, etc. Il oublie encore de nous dire que cette instruction primaire sera devenue l'instruction athée, c'est-à-dire l'empoisonnement de l'esprit et du cœur, l'instruction qui veille à ne pas prononcer le nom de Dieu, et à ne pas laisser transpirer une simple allusion à son existence.

Paul Bert a dit : — "Nous avons pu introduire partout l'enseignement obligatoire et la laïcité, maintenant, à la place de l'église qui, jusqu'ici, a dominé le village, nous voulons l'école sans Dieu." — Et ils l'ont eue !

A SUIVRE

Z. P.

## Recital d'Orgues

Grâce à l'influence de M. Casavant, plusieurs amis de l'art musical à l'église, ont eu l'heureuse fortune d'entendre M. Courboing, l'organiste distingué de Syracuse. M. Courboing a inauguré dimanche dernier, les grandes orgues de Maisonneuve. Il a répété sur les orgues de notre cathédrale, lundi, entre midi et une heure, quelques unes des piè-

ces exécutées la veille ; telles : "Bénédiction nuptiale" de St-Saens ; "L'abeille et le coucou" de Lemarre ; "Allegretto" de Boeck ; "Pizzicati" de Delibes ; Marche Héroïque de St-Saens. Ce fut un régal, car la réputation de l'artiste n'est pas surfaite.

On sait que M. Courboing est le premier prix, sur 7 concurrents du Conservatoire de Liège.

A quand un nouveau recital ?

## L'Immunité Réelle

### Les Corporations Religieuses et l'Exemption des Taxes

#### Principes et Pratique

(Suite)

La législation particulière des cités s'inspirait alors du même esprit que la loi générale de la Province. La charte de Saint-Hyacinthe de 1853 consacre l'immunité totale des biens d'Eglise comme des biens de la Couronne. La charte d'incorporation de Québec et celle de Montréal différaient par la rédaction mais non par l'esprit. L'une et l'autre citée étaient du reste régies par la loi de 1847 qui n'a pas été abrogée par celle de 1855. Jusqu'à la veille de la Confédération, la loi particulière de Montréal exemptait de toutes taxes non seulement les maisons et propriétés occupées par les religieuses, mais même les champs et terrains qui seraient taxés aujourd'hui comme propriétés de rapport.

Voilà où en était la législation du Bas-Canada en 1867.

L'acte constitutionnel de 1867 ne s'est pas occupé des immunités ecclésiastiques ou religieuses. Mais l'article 125 a réglé en deux lignes la question de l'immunité des biens d'Etat :

"Nulle terre ou propriété appartenant au Canada ou à aucune province en particulier ne sera sujette à la taxation."

Cette disposition de la constitution est conforme à la loi du Bas-Canada qui en 1847 avait révoqué expressément toute disposition contraire, attendu que dans le Haut-Canada les propriétés du Gouvernement n'étaient soumises à aucune contribution et qu'il convenait que la loi fût identique dans les deux Provinces.

On remarquera que la loi de 1867 ne distingue pas entre taxe foncière et taxe spéciale. Aucune autorité en Canada ne peut soumettre une propriété fédérale ou une propriété provinciale à aucune taxe de quelque nom qu'on l'appelle et quelle qu'en soit la destination (1). Tout au plus les autorités fédérales ou provinciales peuvent-elles se charger gracieusement de certains travaux pour l'embellissement des villes, spécialement dans le voisinage des propriétés dont elles ont la charge, et doivent-elles en justice payer largement les services qu'elles reçoivent des cités. Désormais donc l'immunité séculière se trouve dans une situation privilégiée, puisqu'elle est couverte par une loi impériale que seul le parlement britannique pourrait amender. Le sort de l'immunité des biens d'Eglise est abandonné à la législation provinciale.

Je ne m'occuperai pas plus de la période de 1867 à 1903 et à 1909, date des derniers statuts refondus, que de la législation générale de la Province de Québec. Aussi bien serait-il impossible, sans écrire un volume fort ennuyeux et inutile d'ailleurs, d'examiner et même de rapporter la législation particulière des diverses chartes des quatre-vingt-cinq cités et villes de la Province de Québec, avec les divers amendements et refontes qui les ont modifiées et parfois totalement transformées.

Du reste, c'est bien la législation générale qui nous donne authentiquement l'esprit de notre loi et la tradition légale, laquelle en pays civilisé importe plus souvent que la lettre de la loi.

La loi de la Province pour les municipalités rurales non érigées en cités ou villes se trouve dans le *Code Municipal*, aux articles 712 et 713. Les voici :

712.— Sont des biens non imposables :

1. Les propriétés appartenant à Sa Majesté ou tenues en fidéi-commis pour son usage, et celles possédées ou occupées par des corporations municipales ;

2. Celles occupées par le gouvernement fédéral ou provincial ou qui lui appartiennent ;

(à suivre)

R. P. D.-C. GONTHIER,  
des Frères Prêcheurs.

(1) Ce qui n'empêcha pas la Législature de donner en 1890, à la ville de Drummondville, le pouvoir qu'elle n'avait pas elle-même, de taxer les propriétés du Gouvernement fédéral et provincial !

## Nos Ex-Concitoyens

FEU M. L'ABBE JOSEPH HALDE

Le 3 octobre est décédé à l'hôpital de Saint Boniface, après un mois de maladie, M. l'abbé Joseph Halde, curé d'Elie. Il était né à Marieville le 5 septembre 1873 du légitime mariage d'Arthur Halde, boulanger, et d'Agnes Vallée. Il fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe et à Marieville et fut ordonné à Montréal par Mgr Emard le 19 décembre 1896. Successivement vicaire à Saint-Dominique (1896-1897), à Upton (1897-1898), à Sainte-Hélène (1898-1900), à St-Hilaire (1900-1901), à Saint-Marc (1901-1903), à Acton (1903-1907), il fut nommé curé de Saint Armand en 1907.

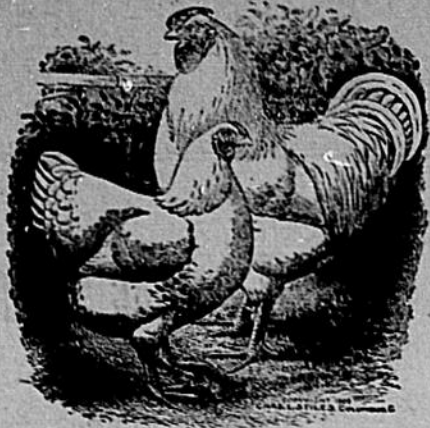
Miné par la phthisie il dut abandonner sa cure dans l'été de 1908 et vint au Manitoba dans l'intérêt de sa santé. Il passa trois années en repos chez l'un de ses frères, alors curé à Laurier. Le climat de l'Ouest lui fit du bien. A l'automne de 1911 il fut nommé curé de Dauphin et y demeura jusqu'au 10 janvier dernier, jour où il fut transféré à la cure d'Elie.

Le défunt est mort relativement jeune : quarante-trois ans d'âge et près de vingt de sacerdoce. Il a laissée partout où il a passé le souvenir d'un prêtre selon le cœur de Dieu, d'un patriote ardent et d'un homme de grand jugement. A Dauphin il eut particulièrement l'occasion de révéler son esprit apostolique et son savoir-faire. Dans son humble presbytère et sa petite église, il vécut dans la pauvreté, souffrit du froid. Malgré sa maigre connaissance, il sut se concilier l'estime et l'attachement d'une population presque entière de cette langue. C'est que l'on sentait dans son franc parler et dans son zèle des âmes le véritable prêtre de Jésus Christ, le vrai pasteur qui connaît et qui aime ses brebis.

Son esprit de patriotisme pratique et de bon aloi mérite d'être cité comme modèle. Il aimait sa nationalité d'un amour profond, qui n'excluait pas l'intelligence des autres races, auxquelles il aimait à rendre hommage. Nul ne célébrait avec plus de sincérité que lui la fête de saint Patrice, qu'il faisait aussi solennelle que possible. La fête de saint Jean-Baptiste ne passait pas non plus inaperçue. Ce jour-là il prêchait en français. C'était son seul sermon français de l'année et il y tenait. Comme la fête se célébrait le dimanche, au jour de la solennité il expliquait en anglais pourquoi il allait prêcher en français pour les quelques familles canadiennes françaises de la paroisse.

Là ne se bornait pas son patriotisme. Esprit très ouvert, il entretenait une correspondance assez considérable. Dans les lettres qu'il avait l'occasion d'adresser aux maisons de commerce ou aux compagnies d'utilité publique, il se servait invariablement de la langue française, dût l'expédition des affaires en subir parfois des retards.

— "Les Cloches de St-Boniface"



# Page du Cultivateur



## Le Mot

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites. Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdez. Tout, la haine et le deuil ! Et ne m'objectez pas Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas. Ecoutez bien ceci :

Tête-à-tête, en pantoufle,  
Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,  
Vous dites à l'oreille au plus mystérieux  
De vos amis de cœur; ou, si vous l'aimez mieux,  
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,  
Dans le fond d'une cave, à trente pieds sous terre,  
Un mot désagréable à quelque individu.  
Ce mot, que vous croyez qu'on n'a pas entendu,  
Que vous disiez tout bas, dans un lieu sourd et sombre,  
Court à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre ;  
Tenez, il est dehors ! il connaît son chemin ;  
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,  
De bons souliers ferrés, un passeport en règle ;  
Au besoin, il prendrait des ailes comme l'aigle !  
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera.  
Il suit le quai, franchit la place, et cætera,  
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,  
Et va, tout à travers un dédale de rues,  
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.  
Il sait le numéro, l'étage, il a la clé ;  
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,  
Entre, arrive, et, railleur, regardant l'homme en face,  
Dit : "Me voilà ! je sors de la bouche d'un tel."  
Et c'est fait. Vous avez un ennemi mortel.

VICTOR HUGO.

## Pourquoi Gardez-vous des Vaches ?

Nous avons tous entendu cette question qui peut paraître une plaisanterie : "Gardez-vous des vaches, ou est-ce que ce sont elles qui vous gardent ?" Mais elle a porté beaucoup de laitiers à réfléchir sérieusement et à prendre des mesures qui leur ont permis d'améliorer grandement leur situation.

En fait, pourquoi gardons-nous des vaches ? C'est évidemment pour qu'elles contribuent une grosse part à notre revenu. Si vous êtes satisfaits du rendement de vos bêtes, il n'y a plus rien à dire. Mais savez-vous qu'un très grand nombre de laitiers, qui croyaient déjà bien faire, ont augmenté leur revenu dans de fortes proportions depuis qu'ils pèsent systématiquement leur lait ? Ce sont des faits bien prouvés. On en trouve des exemples dans toutes les provinces du Dominion. Voici ce que dit un cultivateur de Barnston, Québec : "Mes vaches donnent en moyenne presque deux mille livres de lait de plus qu'il y a deux ans", ou encore cet homme de Petersburg, Ont. : "J'ai obtenu une augmentation de quatorze cents livres par vache, et j'espère en obtenir quinze cents livres de

plus", ou encore ce laitier de Hagersville, Ont. : "Mon troupeau a doublé ou presque, en trois ans, grâce à la sélection". Celui-ci, de Saint Boniface, Qué. "Mes sept vaches m'ont rapporté \$145 de plus cette année ; mes registres m'ont montré qu'il y a tout à gagner à mieux soigner." Le service de l'industrie laitière, à Ottawa, se fera un plaisir d'envoyer des feuilles de lait à tous ceux qui en désirent et qui en demanderont. Veillez à ce que chacune de vos vaches paye ! C'est l'intérêt général, aussi bien que l'intérêt individuel, qui le demande.

Elles sont bien rares les années où les circonstances forcent les cultivateurs à avoir de mauvaises récoltes au Canada, et encore plus rares celles où la récolte manque totalement. Le cultivateur canadien qui fait bien ses opérations tous les ans ou d'un bout à l'autre, voit presque toujours ses efforts récompensés par une récolte au moins passable, sinon bonne, et souvent excellente, si ces efforts ont été bien conçus et bien exécutés.

Le bon cultivateur est celui qui choisit le moment le plus avantageux pour faire ses travaux ; c'est le seul moyen d'obtenir sûrement de gros rendements tous les ans.

—J. H. Grisdale.

oOo

Les racines fortement gelées se conservent moins bien que les autres, surtout les betteraves fourragères ; ces dernières surtout doivent donc être récoltées avant l'époque des fortes gelées.

## L'essaimage est-il contagieux ?

Dix-huit essais en une grappe. Une expérience remarquable.

LES abeilles qui essaient attirent-elles celles qui sont dans leur ruche, ou, en d'autres termes, l'essaimage, pendant qu'il est dans l'air serait-il cause que d'autres quitteraient leurs ruches ? Je suis tenté de croire qu'il en est ainsi pour plusieurs causes.

Voici une expérience rapportée dans le "Progrès Apicole". M. Brown de Hanfort (E.-U.) s'exprime ainsi : "C'était quand j'habitais Coast Range, (Etats-Unis). Mon rucher était situé dans un pré de roseaux entouré de montagnes, sauf d'un côté ; cela formait une petite crique en fer à cheval. Les montagnes étaient escarpées et hautes, aussi les abeilles devaient voler autour du rucher quand elles essaient. — J'avais environ 200 ruches ensemble, — et quelques arbres seulement étaient près du rucher. C'était le 5 avril, je vins avec un ami voir les abeilles quand je fus surpris d'entendre un essaim se rassembler. Il se tenait sur un petit cèdre d'environ 10 pieds et très mince. Pendant que nous préparions une ruche pour cet essaim, il y eut un autre essaimage et ce second essaim vint s'établir un peu plus haut que le premier. Nous les secouâmes dans deux ruches séparées, mais il y eut un autre qui sortit à ce moment et avant qu'il se fixât, le deuxième essaim quitta la ruche où il était placé et vint rejoindre l'essaimage encore en l'air ; cela commençait à devenir intéressant. Aussitôt, trois essaims de plus sortirent et

rejoignirent les autres ; cela faisait cinq en l'air en même temps, et ce fut à ce moment que la singularité commença.

Les abeilles commencèrent à s'établir sur le sommet du petit cèdre et aussitôt l'arbre se mit à s'incliner vers le sol. Je fis mettre quelques ruches autour de l'arbre, alors nous commençâmes à secouer les essaims, et à les transporter ; mais alors d'autres essaims vinrent ensemble et ceux que nous avions mis en ruche ne s'y tinrent que quelques minutes et sortirent pour rejoindre la grande masse d'abeilles qui étaient attachées à l'arbre ou qui volaient tout autour, de telle manière qu'il était difficile d'approcher, tellement l'air était rempli d'abeilles. Quel bourdonnement !

Pour abéger mon récit, nous secouâmes les abeilles dans des ruches et les emportâmes, mais elles en sortaient et rejoignaient leurs sœurs, pendant tout le temps il y eut de nouveaux essaims ; nous gagnâmes ainsi midi sans pouvoir nous en tirer et nous allâmes dîner.

A notre retour, l'arbre était complètement chargé, le sommet touchait la terre, il était entièrement couvert d'abeilles et, tout autour deux pieds d'épaisseur de cette masse compacte ; l'air aussi en était rempli et nous estimâmes à trente essaims le nombre qui sortit ce jour-là. Vers le milieu de l'après-midi il en entra quelques-uns.

Nous étions dans l'expectative, observant ce spectacle inoubliable. Vers quatre heures, comme le soleil se couchait derrière les montagnes occidentales et que le froid habituel de la nuit commençait à se faire sentir, les abeilles regagnèrent leurs anciennes ruches et nous eûmes plus

de succès pour recueillir les essaims et les garder. Quand nous eûmes terminé et que tout fut tranquille, nous possédions dix huit essaims."

LUC DUPUIS,

Inspecteur de ruchers.

## Notes Agricoles

Le séchage de fruits n'a pas en Canada l'importance industrielle que cette utilisation des récoltes fruitières devrait avoir. Nous nous sommes laissés supplanter par l'étranger, n'ayant pas su améliorer nos procédés et ne vivant que sur la bonne renommée de nos produits.

On ne semble envisager, en général, ce procédé de conservation qu'au point de vue de l'industrie ménagère : Utilisation d'un surcroît de récolte. Le produit obtenu tout en ayant son emploi, ne donna pas toujours une quantité marchande pouvant rivaliser avec les fruits secs d'importation américaine.

Nous devons, en Canada, avec les moyens existants, développer nos cultures fruitières et cette industrie de séchage des fruits.

Le séchage de la pomme devrait avoir une grande importance.

Nos cultures de pommiers sont déjà considérables, il faut les augmenter encore et nous suffire à nous-mêmes, et ne pas avoir recours à l'importation de ces fruits évaporés.

La tempérance est le bonheur de Dieu à bon marché. —(Franklin).

## Un bon placement

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS À AUTRE, ONT DES FONDS À PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES

### OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT.

Capital remboursable le 1er octobre 1919.

Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.

Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.

Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.

Une commission d'un quart de cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.

S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA.  
7 OCTOBRE 1916.



## JUSTE CE DONT J'AI BESOIN RECONSTITUE L'ORGANISME

Voilà la façon dont des milliers de femmes font l'éloge de la nourriture pour les nerfs du Dr Chase.

"Je désire déclarer que je n'ai jamais rien pris qui me fit tant de bien que la nourriture pour les nerfs du Dr Chase", écrit Mme Edson Brock, de Trenholmville, Que., "et j'en ai toujours à la maison. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir, mais actuellement je dors d'un si profond sommeil pendant la nuit et ne m'éveille qu'étant bien reposée et prête à faire mon travail quotidien. J'ai employé la Nourriture pour les Nerfs pendant des mois et j'ai constaté que c'était juste ce dont j'avais besoin, car elle a reconstitué mon organisme d'une façon merveilleuse. Je sais que c'est la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase qui a apporté ce changement dans mon état; je lui en suis très reconnaissante.

"Mon mari souffrait beaucoup d'hémorroïdes douloureuses; il a été entièrement guéri par l'Onguent du Dr Chase."

Nous recevons constamment des lettres de ce genre, pour ce qui concerne la Nourriture du Dr Chase. Elle est employée partout à cause de ses grandes qualités reconstituantes et de son influence bienfaisante sur le système nerveux.

Les hommes et les femmes, dont la santé est délabrée, qui sont fatigués, nerveux et découragés, trouvent dans ce grand remède nourrissant, les moyens de sustenter l'organisme épuisé en lui rendant la santé et la vigueur.

Les maux de tête, l'indigestion, l'insomnie, l'irritabilité nerveuse, le manque d'énergie et de vigueur — tout cela indique l'épuisement de l'organisme, qui requiert le traitement offert par la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase.

Au lieu d'employer des remèdes temporaires qui stimulent les nerfs, la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase reconstitue l'organisme en fournissant aux tissus les ingrédients requis par la nature et en rendant au sang sa richesse, et au système nerveux sa vitalité. Mettez la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase à l'épreuve quand vous vous sentirez fatigué, découragé; rendez au corps son sang généreux et une nouvelle vitalité et vous vous sentirez heureux de vivre par une santé florissante. 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Limited. ● 1

## VIN ET BIÈRE

La cause du gin et du whiskey étant irrémédiablement perdue, les partisans de l'alcool s'évertuent à plaider avec une éloquence intéressée celle du vin et de la bière.

Il y a quelques jours le Droit répondait aussi fortement que laconiquement à ces avocats du diable :

"Les vins et la bière, dit-il, ne sont pas nuisibles c'est ce que prétendent certains personnages, qui veulent faire rayer de la loi de prohibition ces deux articles. Il ne faut pas se faire d'illusion sur cette question qui se résume tout simplement par un plus ou moins. Dans les liqueurs appelées fortes, la quantité d'alcool est très considérable tandis que dans les bières et les vins, elle l'est en moins grande quantité et c'est tout. Le fait que la bière n'enivre pas aussi vite que le whiskey n'est pas du tout une preuve que la bière est inoffensive. Les effets produits sur l'organisme humain par la bière ne sont pas moins désastreux que ceux du whiskey. Tous deux contribuent grandement à abrégier la vie et conduisent invariablement à l'alcoolisme. Quelle différence peut-il y avoir en vérité entre l'alcoolisme produit par la bière ou celui produit par le whiskey? Tué par une balle de revolver ou par un obus un homme n'en est pas moins mort."

Si l'alcool est un mal, comme la chose est amplement prouvée de nos jours, il faut le combattre partout où il se montre.

### Emmagasinage et conservation des Pommes de terre

**R**ENTRER les tubercules secs et séparés de ceux qui sont atteints de la pourriture; les loger dans une cave fraîche, saine, bien ventilée, où la gelée ne pénètre pas en hiver, où en cette saison la température peut être maintenue régulière à environ 35 à 40 degrés Farh. Pour que les patates se conservent bien et ne soient pas exposées à pourrir en cave celle-ci

doit-être avant tout sèche et bien aérée. Un vide de deux pouces ou plus entre le mur de la cave et les compartiments à patates et 3 pouces ou plus entre le plancher de ces compartiments et le sol de la cave, si ce sol est humide et non bétonné, avec des prises d'air à l'extérieur ou soupiraux qui produiront un courant d'air pur et qu'on laissera ouvert en tout ou en partie jusqu'aux froids; un ou plusieurs ventilateurs ou cheminées d'aspiration s'élevant à l'extérieur de la cave et munies, de mêmes que les conduits de prise d'air, de clefs régulatrices pour diminuer l'intensité du renouvellement de l'air à l'époque des gros froids; de plus quand les tas de patates sont volumineux dans les cas de locaux trop exigus, des canaux en planches trouées disposés horizontalement au milieu des tas et communiquant avec des conduits transversaux faisant l'office de prise d'air en dehors des compartiments et avec des tubes verticaux aboutissant au-dessus des tas, pour produire un courant d'air dans la masse des tubercules et dégager tous les gaz qui peuvent s'y développer et déterminer la fermentation putride; toutes ces précautions assureront la bonne conservation des patates jusqu'à l'été suivant. Dans une cave ainsi conditionnée on peut souvent rentrer les tubercules un peu frais surtout si la récolte provient d'un sol sableux, pourvu qu'ils soient étendus en couches minces à des intervalles assez éloignés. Dans ce dernier cas, surtout quand il y a eu un peu de pourriture dans la récolte, quelques uns ont obtenu une bonne conservation de leurs patates en saupoudrant chaque légère couche rentrée en cave, de chaux éteinte mélangée de plâtre bien sec. Ce procédé peut conserver les tubercules en bonne condition mais non les doigts tendres des peuleuses de patates. —

I. J. A. MARSAN.

Il est regrettable de constater que certains cultivateurs persistent à couper leur foin trop tard. Cette année encore plusieurs cultivateurs n'ont terminé leurs foins qu'à la fin d'août. Evidemment ces cultivateurs se font fi des enseignements donnés par les journaux agricoles.

## SUR UN SUJET... CONNU

**C'**EST INCROYABLE et vrai pourtant! Tous les journaux le racontent: un député — et un libéral encore!!! — vient d'être condamné au baigne pour avoir fraudé le public.

Comment s'est-il trouvé un juge qui ait osé braver la vindicte du parti au point d'accomplir son devoir à un tel degré? Car, soit dit au risque de scandaliser les bonnes âmes saturées d'esprit de parti, il y a magistrats et magistrats, de même qu'il y eut jadis fagots et fagots. Et l'histoire en cela ne fait que se renouveler.

Aux siècles passés, la balance de Thémis était sujette à des oscillations alarmantes pour les honnêtes gens, et inclinait plus souvent que de raison du côté de la... tare.

Déjà aux temps lointains de Juvénal, la justice — horesco referens! — prenait les allures les plus modernes, et personne n'ignorait que "le même crime n'a pas toujours les mêmes suites: à l'un il vaut le gibet, à l'autre le diadème!" (1)

N'est-ce pas encore Lafontaine qui, sous le règne du Roi-soleil, place dans la bouche d'un de ses personnages cette boutade que l'on dirait viser des têtes familières: —

"D'un magistrat ignorant,  
"C'est la robe qu'on salue." (2)

La Révolution, qui prétendait devoir épurer toutes les institutions, a dû fermer son œil ensanglanté sur cette pauvre justice, si l'on en croit les accents indignés d'André Chénier: —

Ramper est des humains l'ambition commune;  
C'est leur plaisir, c'est leur besoin.

Voir fatigue leurs yeux; juger les importune;  
Ils laissent juger la fortune,

Qui fait juste celui qu'elle fait tout-puissant. (3)

Et ailleurs il s'écrie, quelques jours avant de monter lui-même sur l'échafaud: —

Que cent nouvelles lois qu'une nuit a fait naître,  
De juges assassins un tribunal pervers,  
Lancent sur son réveil, avec le nom de traîtres,  
La mort, la ruine ou les fers.

Mais que nous voilà loin de nos moutons! Qui, qu'il se soit rencontré un tripatouilleur politique pris la main dans le sac, voilà un événement auquel l'histoire de ce pays nous a passablement habitués; aussi bien ce n'est pas de cette banalité que je veux discuter. Car ce type du politicien gonflant son portefeuille à même les épargnes des pauvres et les fonds publics est trop connu. Mais, qu'on n'ait pas pendu haut et court ses dénonciateurs! qu'on n'ait pas, dans quelque nouvelle assemblée tristement célèbre dans les annales d'un peuple, ergoté de façon à convertir le blâme en éloges et mêlé tellement les cartes que l'accusé n'en soit sorti lavé, pommadé, exhalant le parfum de toutes les vertus connues, sans compter les autres, c'est cela qui me dépasse!

Voir un juge infliger une sentence de trois années de prison à un député convaincu de... comment dirais-je?... de placement avantageux, faut-il que nous vivions en des temps renversants!!!

De tels incidents, — ne vaudrait-il pas mieux accidents — font pressentir la fin du monde.

A moins que ce trop vigilant gardien des intérêts du peuple n'ait pas eu le talent de partager....

Au fait j'y pense: l'imbécile a tout restitué!

Artifex.

- (1) Juvénal, Satires, XIII, La Mauvaise Foi.
- (2) Lafontaine, Fables XIV, Livre IV.
- (3) André Chénier, Odes, II.
- (4) Idem, ibidem, III.

## Le Seul Moyen de Guérir le Rhumatisme

C'est de le traiter par le sang et de chasser l'acide empoisonné

**L**ES élancements et les tortures du rhumatisme ne sont pas dus à la température froide et humide comme tant de gens le supposent. Le rhumatisme est causé par l'acide empoisonné du sang. Il y a une vérité médicale que toute personne souffrant de rhumatisme devrait connaître — le seul moyen de guérir le rhumatisme, c'est de le traiter par le sang. Tous les liniments, les frictions et les soi-disant traitements électriques du monde ne guériront pas le rhumatisme, et la personne, souffrant du rhumatisme, qui les essaie non seulement gaspille son argent, mais permet au mal de devenir plus enraciné dans l'organisme et plus difficile à guérir lorsque le bon remède est employé. Les Pilules Roses du Dr Williams se sont révélées très efficaces pour guérir le rhumatisme parce qu'elles vont au siège du mal dans le sang, chassant l'acide empoisonné, détendant les articulations raides, supprimant des douleurs tourmentantes, et donnant à la victime une santé et un bien-être nouveaux. M. Vincent Brow, Havre Boucher, N. E., dit: "Pendant deux ans j'ai souffert presque constamment de rhumatisme, le mal étant si fort que je pouvais à peine marcher parfois. Le mal semblait être accompagné d'anémie, et j'étais en très mauvaise santé. Je pris des remèdes du médecin durant presque un an sans soulagement. Alors, sur le conseil d'un ami, je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je crois que j'en ai pris à peu près une douzaine de boîtes, avec le résultat que je jouis de nouveau d'une santé parfaite."

Vous pouvez avoir ces pilules chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, franco à 50 cent la boîte ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co; Brockville, Ont.

La mort nous dépoille de nos biens et nous habille de nos vices.

— Lacordaire.



**PRECISION SURE**  
Les Dominion ont subi l'épreuve et ce sont les seules munitions faites au Canada. Lorsqu'il vous faut une cartouche à plomb de précision éprouvée et sur laquelle vous puissiez compter, qui répondra sur-le-champ au point de mire et à la percussion de la détente insistez pour avoir

**LES CARTOUCHES A PLOMB DOMINION**  
Leur amorce sensible, leur immunité contre les changements de température et leur charge équilibrée ont fait des Dominion les meilleures cartouches à plomb pour la perdrix, les canards, les poules de prairie et tous les petits gibiers canadiens.

Imperial, Canuck, Sovereign, Regal et Crown sont les Cartouches à Plomb Dominion qui défient les essais de précision. Faites demander aujourd'hui notre jolie pancarte illustrée "Un Eclat du Vieux Bloc".

**DOMINION CARTRIDGE COMPANY, LIMITED**  
764 EDIFICE TRANSPORTATION, MONTREAL

Les Marchands de St-Hyacinthe vendent les Dominion.

# Nos Oiseaux

## LEUR PROTECTION

**L**E CANADA et les Etats-Unis ont récemment conclu un traité pour la protection de nos oiseaux. Dorénavant, en tout temps de l'année, il ne sera plus permis de les détruire ni eux, ni leurs œufs. On ne fait exception que pour ce qui s'accomplira au nom de la science.

A t-on frappé bien juste en agissant ainsi ? Ce que l'on a voulu, c'est la conservation de nos différents insectivores. Or, on ne protégera effectivement que nos moineaux, si tapageurs autour de nos résidences et si destructeurs de moissons.

Les moineaux, qu'il sera interdit de tuer, sont une nuisance ; ils ne chassent guère les insectes tout en étant rangés parmi les insectivores. Par contre ils sont en guerre perpétuelle avec tous les autres petits êtres ailés, leurs frères, souvent si charmants et presque toujours bons insectivores ; ils les chicanent, les éloignent et s'emparent de leurs nids.

N'aurait-il pas mieux valu édicter des lois contre les moineaux, mettre leurs têtes à prix ?

Eux disparus, les autres reviendraient et se multiplieraient vite au bénéfice de nos jardins, de nos champs et de nos bois. N'est-ce pas ce que nous souhaiterions tous ?

### Précautions

#### Contre le Feu dans les Ecoles

*Les Instituteurs sont Priés d'y Veiller Soigneusement*

Protéger leurs élèves contre le feu et les paniques est le premier devoir des instituteurs.

Il faut exercer les enfants à sortir sans danger en cas de feu, dès les premiers jours. Plusieurs nouveaux élèves feront leur entrée à l'école ; d'autres changeront de classes et seront désorientés ; il y aurait donc danger en cas de feu ou d'appel au feu.

Dans une ville de l'est, l'an dernier, deux feux ont éclaté, dix jours après la réouverture des classes, heureusement pendant l'absence des écoliers. Des exercices de sauvetage en cas de feu furent pratiqués dès les premiers jours. Néanmoins ces feux, survenant au commencement du terme, montrent qu'il est dispensable de veiller spécialement à la sauvegarde des enfants sous ce rapport.

Le directeur et les instituteurs devraient étudier à fond la maison d'école en notant les points défectueux et en donnant avis à qui de droit.

Les papiers de déchets, les fournitures hors d'usage et la papeterie sont souvent empilés dans le sous-sol ou dans le grenier, ou couverts de poussière, ils sont exposés à la combustion spontanée. Il faut examiner avec soin les cheminées ou les tuyaux de fournaise qui passent par le grenier, car ils peuvent si défectueux, livrer passage à des étincelles.

Le papier de déchet demande une attention particulière. On devrait se servir de paniers en métal, l'y enfermer en brûlant le contenu une fois plein : défense d'accumuler ces déchets. Le brûlage devra se faire dans une place de sûreté, sous les yeux de l'instituteur ou d'un élève de confiance.

Les cendres devraient être déposées dans des récipients en métal, et non pas à proximité de bâtiments ou de clôtures en bois. jamais laisser du bois près des poêles ou des fournaies. Cette négligence a causé plusieurs incendies.

Toutes les portes des classes, des corridors et des maisons d'école devraient ouvrir sur le dehors, et n'être jamais fermées à clef durant la présence des élèves.

Les gardiens, s'il y en a, devraient être tenus d'inspecter chaque jour l'édifice, du sous-sol au grenier.

La position de gardien est importante. On devrait pourvoir à un salaire raisonnable pour cet employé et exiger qu'il soit dûment qualifié pour sa charge, et voir à ce qu'il la remplisse soigneusement.

Le nombre des feux ayant éclaté dans les écoles a sensiblement diminué les années dernières. On en a signalé 35 en 1913, 26 en 1914, et 11 seulement en 1915. On espère qu'ils seront encore plus rares en 1916, grâce à la précaution exercée, et il est permis de supposer que l'on éliminera totalement ce danger dans un avenir prochain.

## On DEMANDE des Canadiens pour la Marine Imperial.

*Les hommes peuvent s'enrôler maintenant pour le service dans la flotte de Jellicoe*

**O**N a commencé au Canada le recrutement d'une division de 2,000 hommes, pour servir l'Empire dans la Grande Flotte, sous les ordres de l'Amiral Jellicoe.

L'attention des Canadiens-Français est particulièrement attirée sur ce service, et comme il ne demande aucune expérience antérieure de la mer, ni une particulière connaissance de la langue anglaise, nous avons pensé que les descendants des hardis navigateurs Bretons et Normand qui se sont les premiers établis au Canada, sentiront se réveiller dans leurs veines, le vieil instinct marin et guerrier.

On disait dans le passé que les marins ne pouvaient être recrutés parmi les Canadiens-Français, qu'ils n'avaient aucun attrait pour la mer et qu'ils ne feraient jamais des marins. L'histoire dément ces statistiques de toutes

façons. Dans les guerres napoléoniennes, les marins français combattirent avec autant de vaillance que la merveilleuse armée du petit caporal ; ils construisirent des vaisseaux plus beaux et plus rapides que ne le firent les Anglais à cette époque ; leurs marins furent les pionniers des Grands Bancs de pêche à la morue, et, Jacques-Cartier, un marin français, fut le premier à monter le Saint-Laurent.

L'âge des vaisseaux en bois vit un grand nombre de belles corvettes construites dans la Province de Québec par des Canadiens Français, et un grand nombre d'elles, dirigées par eux. Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, des Côtes de Gaspé, et des localités près de la mer, sont en renom comme hardis marins, depuis des générations.

Les hommes recrutés dans la Marine Impériale, seront enrôlés dans la Réserve Volontaire Canadienne Royale, pour la durée de la guerre. Ils s'enrôlent comme marins Ordinaires, Compétents ou Chauffeurs, et recevront \$1.10 par jour, avec une gratification de \$20 pour la femme ou ses enfants. Les chauffeurs recevront 10 centins par jour en plus.

Aucune expérience de la mer n'est nécessaire. Il n'en fait rien qu'un homme n'ait jamais vu la mer. Si l'applicant est physiquement recommandable, d'un bon caractère, et entre l'âge de 18 et 38 ans, il est éligible. Quand acceptée, la recrue sera envoyée à Halifax, il lui sera donné un équipement complet d'habits etc., et alors sera envoyé à une Station d'Entraînement Naval en Angleterre. Après deux mois d'entraînement, il sera envoyé sur un des vaisseaux de Sa Majesté.

L'opportunité sera donnée aux hommes habiles d'être portés sur la liste de paye de sous officier avec une paie supplémentaire et une gratification séparée.

Pour tous ceux qui veulent servir l'empire dans la flotte de la plus grande bataille navale que l'univers ait jamais vue, et qui désirent prendre du service actif le plus tôt possible, la Réserve Navale Volontaire Canadienne Royale vous offre une occasion splendide.

Des renseignements complets concernant le service peuvent être obtenus en s'adressant au Lieutenant Matthews, R. M., 129, rue des Commissaires, Montréal.

## Deux Jolies Lettres

"Cher oncle, j'ai un pressant besoin de deux louis. Je t'envoie ceci par un commissionnaire qui attendra la réponse. Si tu voyais comme je rougis de honte en t'écrivant ceci, tu aurais pitié de moi. Ton neveu dévoué."

P. S. Vaincu par la honte, j'ai couru après le commissionnaire pour lui reprendre la lettre, mais je n'ai pu le rattraper. Dieu veuille que cette lettre ne te parvienne pas."

L'oncle fort ému, écrivit, par retour du courrier :

"Mon cher Jack, console-toi et ne rougis pas plus longtemps. le ciel a exaucé ton vœu : le commissionnaire a perdu ta lettre. Ton oncle dévoué."

## Encore un Bon Point

**L**E CORRESPONDANT du *Devoir* qui accompagnait les délégués d'Ontario au cours de leur voyage dans notre province a noté plusieurs aveux importants qu'il importe de souligner à l'intention de nos inlassables dénigriers :

"Un industriel important, M. Findley, vice-président de la compagnie Massey-Harris, a prononcé des paroles qui méritent d'être retenues,

"Notre compagnie fournit des instruments agricoles à peu près à tous les pays de l'univers. a-t-il dit. Sur notre production totale, un petit pourcentage est absorbé par la province d'Ontario. Mais 45 pour cent du reste vont à la province de Québec et je suis heureux de dire que ce territoire est reconnu chez-nous comme celui où les paiements sont les plus satisfaisants. En

## Un Secret de Beauté

Pour avoir un teint clair, des yeux brillants et un air de santé, votre digestion doit être bonne—vos intestins et votre foie tenus actifs et réguliers. Aidez la nature—prenez les

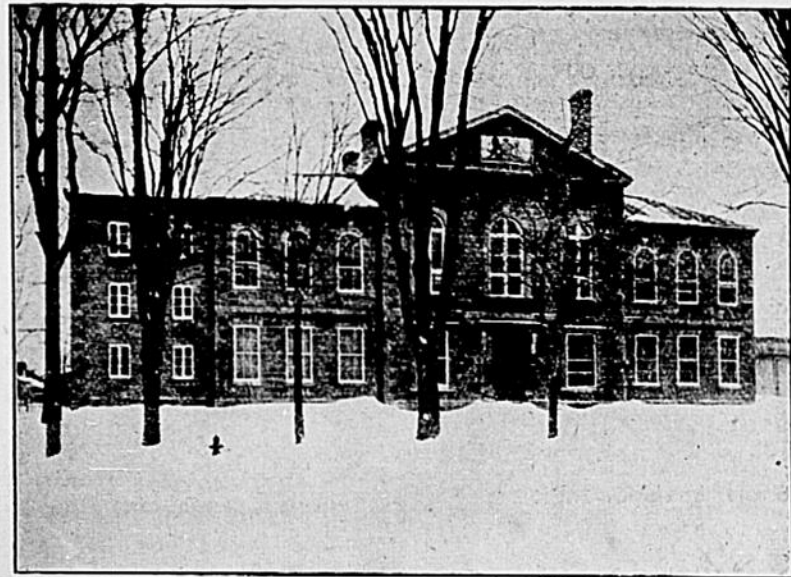
## BEECHAM'S PILLS

Les directions avec chaque boîte sont d'une très grande valeur, spécialement pour les femmes. Vendues partout en boîtes de 25 cents 20

d'autres termes, il n'est pas à notre connaissance de pays où le fermier s'acquitte mieux de ses dettes que dans la province de Québec. Nous voudrions pouvoir vendre toute notre production dans cette province."

Voilà, ajoute le *Devoir*, qui nous venge bien des dénigrement. En même temps, on ne peut s'empêcher de penser au frisson d'horreur qui a dû passer dans les bureaux de direction de certaines grandes maisons ontariennes le jour où le mot "boycott" a été prononcé dans la province de Québec.

## Nos Edifices



Palais de Justice



## FLEUR QUESNEL

Essayez-le si vous cherchez un tabac naturel Canadien, délicieux et qui ne pique pas la langue. 2 EN VENTE PARTOUT.

## Atelier Typographique de LA TRIBUNE

EXÉCUTION RAPIDE ET PRIX MODÉRÉS.

## IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

ST-HYACINTHE.

# NOTES LOCALES

**LA TRIBUNE**  
HEBDOMADAIRE  
PUBLIE A ST-HYACINTHE P. Q.  
ABONNEMENTS :  
CANADA (PAR AN) \$1.00  
ETATS-UNIS (PAR AN) \$1.50  
DANS LA VILLE (PAR AN) 1.50  
ANNONCES :  
Ann. officielle (la ligne).....15 et 20 ct.  
" ordinaire (la ligne).....10 et 15 ct.  
Annonces à long terme à prix modéré.  
**LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE**  
L. TEE,  
Propriétaires.

## TAG-DAY LE 28 OCTOBRE

Les dames de la Croix-Rouge de Saint-Hyacinthe organisent un tag-day, pour samedi, le 28 octobre. On se rappelle le succès d'une quête semblable, dans nos rues, l'année dernière, à pareille époque.

Grâce à la générosité de nos concitoyens, près de 600 dollars furent envoyés pour aider les hôpitaux de guerre. Nous savons que nous pouvons espérer encore beaucoup de l'inlassable charité de la population de notre ville.

Les besoins sont aussi grands, aussi urgents que jamais, et nous sommes encore plus directement intéressés à secourir les soldats blessés dont un si grand nombre sont des canadiens, des parents, des amis et même des habitants de Saint-Hyacinthe.

Il ne faudrait pas nous habituer à la misère de la guerre, et nous enfermer dans l'indifférence des égoïstes béats qui s'en remettent toujours aux autres du soin d'agir et de donner.

Tous nous devons faire notre part et donner suivant nos moyens. La plus légère aumône est possible dans un tag-day, et les offrandes seront reçues avec reconnaissance, au nom des blessés, des malades, des mutilés qui remplissent les hôpitaux militaires.

Croix-Rouge.

oOo

## SERVICE ANNIVERSAIRE

Mardi dernier, à l'église Notre Dame du Rosaire a eu lieu le service anniversaire de M. Ambroise Chenette.

oOo

## A L'EVÊCHE

Le Rév. Frère Arcadius, des Ecoles Chrétiennes, de Montréal était de passage à l'Evêché, dimanche dernier. Il a rendu visite à son beau-frère, M. Charbonneau, de la rive sud.

—Le R. P. Legaul, O. M. I., de Montréal, prédicateur de la retraite des Dames de Charité, à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, est à l'Evêché. Le R. P. Legaul a fait le sermon à la grand'messe de dimanche dernier à la Cathédrale.

## PERSONNEL

Depuis le commencement du mois, M. Idola Fournier, de Bedford, suit les cours de l'Ecole Commerciale Lalime.

—Mlle D. Boucher, fille de M. le Dr Boucher, de St-Valérien, était en promenade ces jours derniers chez son oncle, M. J. B. St-Pierre, de La Providence.

—L'abbé L. O. Roberge, curé de L'Ange Gardien ; M. l'abbé Lamoureux, curé de Granby, étaient en ville lundi dernier.

—M. l'abbé F. A. Laroche, de l'Evêché, est revenu samedi dernier, dans notre ville, d'un voyage à Québec, où il a assisté aux grandes fêtes à l'occasion du dévoilement du monument de la Foi.

—Mlle Berthe Ménard, de Montréal, était en visite ces jours derniers, chez son oncle M. Jos. Hévé, de la rue St-Dominique.

oOo

## FUNERAILLES

Lundi matin ont eu lieu les funérailles de Dame Agnès Mongeau, épouse de M. Noel Claing, décédée le 20. Le service a été chanté par M. l'abbé Desrochers.

—Samedi le 14, ont eu lieu à St-Pie les funérailles de M. Fernando Normandin, fils de M. Toussaint Normandin, âgé de 20 ans.

—Mardi le 17 ont eu lieu à Montréal les funérailles de M. Philias Desjardins, âgé de 67 ans. Il était membre de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe, depuis une quarantaine d'années.

oOo

## UN CONFREBRE MALADE

M. Gaudreau, le sympathique gérant et directeur du "Courrier" est retenu à la maison, à la suite d'une fracture dont il a été victime dimanche dernier. Nous sympathisons sincèrement.

oOo

## Mariages

Lundi dernier a eu lieu le mariage de M. Rolland Laroche, commis d'immeubles de la paroisse de l'Immaculée Conception, de Montréal, avec Mlle Albertine Laroche, de la paroisse de la Cathédrale de cette ville. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Laroche, maître des cérémonies à la Cathédrale.

—Lundi également, a eu lieu le mariage de M. Ulric Deslandes, de St-Dominique, avec Mlle Rose-Alma St-Pierre, de la paroisse de la Cathédrale. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Gaudreau.

—Mardi a eu lieu le mariage de M. Joseph Charles St-Germain, contre-maître, avec Mlle Marie-Louise Côté.

—Lundi dernier, a eu lieu le mariage de M. Henri Girouard, couturier, avec Mlle Rose-Alma Darsigny. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé H. Lafontaine, vicaire à la cathédrale.

—Lundi prochain aura lieu le mariage de M. Jean Plamondon, avec Mlle Eva Tétreault, tous deux de la paroisse de la Cathédrale.

On annonce pour mardi le 7 novembre prochain, le mariage de M. Arthur Lethiecq avec Mlle Maria Boileau, de cette ville. La bénédiction nuptiale aura lieu en l'Eglise de Notre-Dame du Rosaire.

## ELECTIONS A LA SAINT-VINCENT DE PAUL

Les membres de la conférence de St-Vincent de Paul, pour la Cathédrale, se sont réunis mercredi de la semaine dernière pour procéder à leurs élections annuelles.

M. Rémi Tétreault a été élu président en remplacement de M. Eusèbe Clapin, qui s'est retiré après bien des années de service actif à la tête de cette société bienfaisante. M. Joseph Fortier a été réélu vice-président, M. J. E. Paquin secrétaire, M. S. Chalin a été élu trésorier. M. le curé Senécal est le chapelain attribué de cette Conférence.

oOo

## AU CONGRES DES VETERINAIRES

Au Congrès des Vétérinaires, tenu à Montréal, dans le cours de la semaine dernière, deux de nos concitoyens ont fait une excellente figure, M. P. P. Gatien et son fils M. Alexandre Gatien.

Le docteur P. P. Gatien a traité un cas exceptionnellement rare et dont plusieurs médecins n'avaient pas encore été témoins. Avec un succès étonnant, rapportent les journaux de la Métropole, le Dr Gatien a extirpé la dent hétérotopique par l'oreille d'un cheval. Cette opération a été particulièrement appréciée.

M. le Docteur Alexandre Gatien a également fait des démonstrations d'opération chirurgicale très au point. Nos félicitations à ces deux concitoyens.

## LES COURS DE DICTION FRANCOISE

### 5ème LECON

Mercredi prochain, à 8 heures. Salle de l'Hôtel de Ville, M. le professeur Dumais donnera la cinquième leçon. En voici le programme.

La phonétique. Les voyelles E. I. O.

Exercices pratiques. Vices de prononciation.

Quelques locutions vicieuses  
Pièce à étudier :

Le mot - - - Victor Hugo

Déclamation :

Le Parricide - - - Victor Hugo

Les personnes désireuses de suivre les cours en qualité d'élèves et qui ont retardé jusqu'à présent de s'inscrire sont priées de donner leur nom mercredi soir.

Les élèves sont priés d'occuper les sièges d'en-avant.

## ACCIDENT

Un bien pénible accident est arrivé jeudi matin à notre estimable concitoyen le Dr Emile St-Jacques. En tombant au coin des rues Ste Anne et Girouard, M. le docteur s'est fracturé la rotule de la jambe droite. MM. C. G. Racicot, J. B. Bélisle, J. Lussier et Voghel ont transporté le docteur chez lui, rue Rosalie, où les docteurs E. G. Turcot et Pagé furent mandés immédiatement pour réduire la fracture.

Les nombreux amis du Dr St-Jacques sympathisent avec lui dans la dure épreuve qui le frappe.

## TOURNOI DE QUILLES

Equipe No 1	1ère partie	2e partie	3e partie	Total
Majeur U.	122	190	218	530
Laplante A.	154	179	106	439
Chagnon M.	158	115	132	405
Brousseau E.	195	141	164	500
Dupont A.	162	123	130	425
Cordeau W. S.	126	136	161	422
				2722

Equipe No 2	1ère partie	2e partie	3e partie	Total
Desautels R.	166	160	192	518
Decelles A.	141	159	141	441
Raymond J. C.	123	101	202	426
Nichols E.	144	158	153	455
Séguin A.	145	151	116	412
Beauregard A.	146	126	136	408
				2660

Equipe No 3	1ère partie	2e partie	3e partie	Total
Lassonde A.	182	175	186	543
Bélanger A.	163	193	112	468
Campbell H.	122	162	126	410
Brousseau G.	137	145	157	439
Daunais A.	160	212	143	515
Proulx Ep.	143	147	113	393
				2768

Equipe No 4	1ère partie	2e partie	3e partie	Total
Ringuet L.	140	182	162	484
Laframboise J. C.	147	137	166	448
Boivin L. A.	178	144	134	456
David M. A.	113	122	122	357
Brodeur Auré	147	183	175	505
Monnette H.	140	181	121	442
				2692

Position des Equipes :

Equipe No 3	2768
" " 1	2722
" " 4	2692
" " 2	2660

**Ernest Birtz M. D.**  
80, rue Concorde  
TEL. 33  
attention spéciale aux maladies des enfants.

St-Hyacinthe P. Q.

## PHARMACIE VIGER

(En Gros et en Détail)

Prescriptions remplies avec soin

Fournisseur des Communautés et Institutions Religieuses, des Hopitaux et Hospices.

Le seul endroit où l'on peut se procurer les meilleures préparations et médicaments Français, Anglais et Américains.

TEL. No. 60

197 RUE CASCADES

St-Hyacinthe, P. Q.

Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux :

COIN STE-ANNE & GIROUARD  
185 Rue Girouard,

St-Hyacinthe, Qué.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

1293A RUE ST-DENIS, MONTREAL

## FARINE MOULEE

Moulin Yamaska

L. E. COTÉ

ST-HYACINTHE

LE GARAGE ST-HYACINTHE

Reparations Générales dans les  
Machineries de toutes sortes.

SPECIALITES

Automobiles et Engins à Gasoline

## Papier Brouillon

EN TABLETTE (Pads)

5 sous la livre

Nécessaire pour tous les bureaux. A vendre aux bureaux de - - -

## LA TRIBUNE

Si les pauvres s'aimaient entre eux ils ne seraient pas pauvres.

MME BARRATIN.

## POUR NOS LECTRICES

### Pres d'un Berceau

(BERCEUSE)

Comme un pêcheur, quand l'aube est prêt d'éclorre,  
Court épier le réveil de l'aurore.  
Pour lire au ciel l'espoir d'un jour serein,  
Ta mère, enfant, rêve à ton beau destin.  
Ange des cieux, que seras-tu sur terre ?  
Homme de paix ou bien homme de guerre ?  
Prêtre à l'autel ? Beau cavalier au bal ?  
Brillant poète ? Orateur ? Général ?  
En attendant sur mes genoux,  
Ange aux yeux bleus endormez-vous ?

Son œil le dit, il est né pour la guerre ;  
De ses lauriers, comme je serai fière !  
Il est soldat. . . . le voilà général ;  
Il court, il vole, il devient maréchal !  
Le voyez-vous, du sein de la bataille,  
Le front serein, traverser la mitraille ?  
L'ennemi fuit, tout cède à sa va'eur ;  
Sonnez, clairs, car mon fils est vainqueur !  
En attendant, sur mes genoux,  
Beau général, endormez-vous !

Mais non mon fils ! ta mère en ses alarmes,  
Craindrait pour toi le jeu sanglant des armes.  
Coule plutôt tes jours dans le saint lieu,  
Loin des périls, sous les regards de Dieu ;  
Sois cette lampe à l'autel allumée ;  
De la prière, haleine parfumée,  
Sois cet encens qu'offre le séraphin  
A l'Eternel, avec l'hymne divin . . .  
En attendant, sur mes genoux,  
Mon beau lévite, endormez-vous.

Du prêtre hélas ! la vie est bien austère !  
Pour toi je rêve un destin moins sévère ;  
Mon jeune ami, l'orchestre harmonieux  
A préludé par ses accords joyeux ! . . .  
Comme il est bien ! . . . quel charme ! quelle aisance !  
Mon fils ce soir, est le roi de la danse !  
La valse ardente effeuille bien des fleurs ;  
Nymphes du bal, prenez garde à vos cœurs !  
En attendant, sur mes genoux,  
Mon beau danseur, endormez-vous.

Pardon, mon Dieu ! dans ma folle tendresse,  
J'ai de vos lois méconnu la sagesse.  
Si j'ai péché, n'en punissez que moi ;  
J'ai seule en vous, Seigneur, manqué de foi ;  
Près d'un berceau, le rêve d'une mère  
Devrait toujours n'être qu'une prière.  
Daignez, mon Dieu, choisir pour mon enfant ;  
Vous voyez mieux, et vous l'aimez autant,  
Et toi, mon ange, aux yeux si doux,  
Repose en paix sur mes genoux.

Alfred NETTEMENT.

## Le Pays des Fils Uniques

LES ALLEMANDS ont mieux compris que nous le devoir qu'ont les familles de donner des soldats à la patrie. L'un d'eux, Julius Wolf Basser-mann, écrivait récemment, d'après le "Journal de Genève" du 24 octobre 1915 :

"Un accroissement de la natalité allemande est une nécessité nationale par la raison que cette guerre ne sera pas la dernière, mais peut-être le commencement d'une série de nouvelles guerres.

D'autres part, ils nous reprochent notre faible natalité en même temps qu'ils s'en réjouissent, car il est évident qu'elle nous livrera à eux sans merci, si nous n'enrayons ce fléau.

C'est un axiome courant parmi eux depuis 1870 que, les cinq fils de la famille allemande l'emporteront sur le fils unique de la famille française.

Maximilien Harden écrivait naguère :

Nous faisons la guerre à la France, parce que, ne voulant plus d'enfants, elle n'a plus le droit d'occuper une si grande place en Europe et aux colonies.

Voilà un soufflet que nous devons, hélas ! dévorer en silence, car malheureusement il est mérité par de nombreuses familles qui ne voulaient qu'un berceau.

Nous n'avons pas le droit de le rendre car les Allemands ont été prolifiques. Leur pays n'est pas beaucoup plus grand que le nôtre et il a presque le double de notre population et de notre armée. Il puise dans ses garennes et y trouve assez de lapins casqués pour peupler ses interminables tranchées en Orient et en Occident.

Notre devoir est de l'imiter sur ce point. C'est le seul dans toute sa Kultur que nous ayons à envier. Au fait c'est le précepte divin : "Croissez et multipliez-vous."

En 1895, 834,000 enfants naissaient en France et 1,877,000 en Allemagne : c'étaient les deux classes qui devaient en 1915 se lever l'une contre l'autre.

En 1905, notre natalité baissait encore et celle de nos ennemis montait : 807,000 contre 1,987,000.

En 1912, nouvelle chute de notre côté : 750,000 contre 1.870-000.

En 18 ans, de 1895 à 1913, l'Allemagne s'est enrichie de 35 millions d'enfants et la France de 5 millions seulement.

Il en est résulté que la proportion de notre armée à celle de nos ennemis est comme celle de nos natalités respectives, de un à deux et demi.

La France compte aujourd'hui 1,820,000 adolescents de 12 à 17 ans et l'Allemagne 4,600,000. Elle a 4,115,000 enfants de 12 ans et l'Allemagne 9,104,000. Voilà les armées futures.

Enfin, aujourd'hui la France a 39,600,000 et l'Autriche-Hongrie 52,000,000. N'est-il pas juste de pousser le cri d'alarme et de sonner le tocsin ?

Il faut espérer que la guerre actuelle la mettra dans l'impossibilité de nous attaquer. Mais qui peut répondre des années suivantes ? Si notre infériorité numérique devait se prolonger, nous ne pourrions même pas esquiver un geste de résistance contre la formidable attaque qui se produirait contre nous. Ce serait la fin de la nation française.

Chanoine S. CUBÉ.

## Le Droit Historique de notre Langue

C'EST UN missionnaire catholique, un franciscain, qui, le premier a conquis à notre langue, son droit historique en Canada et particulièrement dans Ontario.

"Le Père LeCaron, dit-il, se dirige vers l'ouest et il atteint bientôt le pays des Hurons, situé sur les bords du lac du même nom, à trois cents lieues de Québec. Ce grand apôtre de la civilisation mettra autant de zèle à l'instruction de ces pauvres sauvages qu'il en avait mis à l'éducation de Mgr le Duc d'Orléans dont il avait été jadis le précepteur.

Et voilà la destinée de cet ouvrier du bien ! Des trésors de vertus et de science qu'il possédait il sait faire, avec une touchante générosité, la part des grands de la terre et celle des humbles enfants de la forêt. Il y a trois siècles, un missionnaire de notre sang et de notre race faisait déjà résonner, dans les solitudes de l'Ontario, ce verbe français qui a toujours été, de par le monde, le véhicule de tout ce qui est beau, de tout ce qui est noble et de tout ce qui est généreux.

Le droit historique de notre langue, le voilà.

Il remonte jusqu'à l'heure où le premier Récollet fit pénétrer, au risque de sa vie, la civilisation jusque vers les régions de l'ouest. Civilisation et langue française sont sœurs-jumelles dans ce pays, où elles font partie d'un héritage glorieux dont les nôtres ont le droit d'être fiers.

### UNE VICTOIRE

La prohibition a été votée ces jours derniers à St-Placide par un vote de 91 pour et 76 contre.

## Hommage à la Foi

Voici un très important extrait du discours du lieutenant gouverneur, Sir E. Leblanc, prononcé lors du dévoilement du monument de la Foi :

"Nous sommes un peuple de croyants, l'idée religieuse est traditionnelle chez-nous ; nos mœurs et toute notre vie nationale portent l'empreinte de sa forte et mystérieuse influence ; et c'est en conservant avec soin le trésor de notre foi que l'on assurera mieux l'avenir de notre race.

Ecoutez ce qu'en dit tout récemment Henri Lavedan, dont le témoignage ne peut être suspect pour personne : "Soyons persuadés, dit-il, que la morale naturelle, aujourd'hui plus que jamais, ne suffit pas à être une école parfaite, achevée, de la meilleure conduite humaine. Le devoir illimité ne s'accomplit que par dilettantisme et pour l'art. La religion seule enseigne une morale de premier degré et à la force de la prescrire, le pouvoir et le don de l'animer, de l'enflammer, de la rendre vivante et glorieuse, d'en faire une nécessité, un commandement. On n'a quelques chances réelles d'assurer l'extension, la grandeur et la beauté de la famille française qu'en ayant recours à l'esprit religieux, à ses bienfaits reconnus, en le semant où il manque et ne demande qu'à germer, en l'encourageant et en le développant dans des terrains mieux cultivés, en le respectant enfin partout, au lieu de chercher à le combattre et vouloir l'étouffer."

## Protégez les Enfants Contre les Rhumes D'automne

L'AUTOMNE est la plus dure saison de l'année pour les rhumes—un jour il fait chaud, le lendemain la température est humide et froide, et à moins que la mère ne soit sur ses gardes les enfants prennent des rhumes qu'ils peuvent garder tout l'hiver. Les tablettes Baby's Own sont le meilleur remède auquel la mère puisse avoir recours pour prévenir et bannir les rhumes. Elles agissent comme doux laxatif, tenant les intestins et l'estomac libres et en bon état. Une dose de temps en temps prévient les rhumes, ou s'ils arrivent soudainement le prompt usage des Tablettes les guérira rapidement.

Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25cts la boîte de The Dr Willams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## APPEL Aux Anciennes de Lorette

LES DAMES et les Demoiselles de St-Hyacinthe, Anciennes Elèves ou Amies de l'Académie de Notre-Dame de Lorette préparent en ce moment une vente de charité pour venir en aide aux Religieuses, en leur aidant à restaurer leur Alma Mater, devenue Septuagénaire, et leur permettre ainsi de continuer

## RHUMATISME DES PLUS DOULOUREUX

Douleurs terribles continues jusqu'à ce qu'il prit "FRUIT-A-TIVES".



MR. LAMPSON

Verona, Ont., 11 nov. 1915.

"Pendant plusieurs années, j'ai souffert du rhumatisme et de douleurs affreuses dans le côté et le dos, provenant d'efforts et d'avoir levé des poids trop lourds.

J'avais abandonné tout espoir de devenir en santé, lorsqu'un ami me recommanda "Fruit-a-tives", et après avoir pris une première boîte, je me suis senti tellement mieux que j'ai continué à en prendre, et je suis maintenant en santé parfaite, grâce à votre remède".

W. M. LAMPSON.

Vous qui lisez ceci—si vous avez quelque maladie des rognons ou de la vessie, ou si vous souffrez du rhumatisme ou de douleurs dans le dos ou dans l'estomac, faites l'essai de "Fruit-a-tives". 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

et de mener à bonne fin l'œuvre de l'instruction de la jeunesse à laquelle elles sont consacrées.

Cette maison de Lorette a vu passer, dans ses murs trois générations d'enfants. Le poids de la vie pèse donc lourdement sur son toit et ses anciennes briques se désagrègent. Mais le temps qui détruit tout est aussi celui qui fait naître, a dit un poète.

De magnifiques petits travaux de fantaisie et de goût : broderie, peinture, robes pour enfants peignoirs, boudoir-cap, tricot en laine et en fil, dentelles aux fuseaux, et beaucoup d'autres articles confectionnés par les Dames les Demoiselles, les Elèves de l'Institut et les Religieuses, seront mis en vente, pour le public dans les salles de l'Académie de Lorette, les 21, 22, 23 Novembre. Les salles seront ouvertes dans la journée et le soir.

Il y aura de très jolis articles qui seront vendus au prix des magasins locaux. Les personnes qui songent, dès maintenant, à choisir les cadeaux qu'elles offriront à Noël ou au Nouvel An, auront là une occasion charmante de faire un choix judicieux, original et agréable. Elles contribueront, en même temps à une bonne œuvre en restaurant et en rajeunissant un Couvent qui a déjà fait beaucoup de bien et qui est appelé à en faire encore beaucoup.

Ainsi donc qu'on visite, en foule, cette vente de charité, mardi, mercredi et jeudi, les 21, 22 et 23 novembre.

Toute femme est une école, et c'est d'elle que les générations reçoivent vraiment leur croyance.

## Les Tablettes ZUTOO

Sont un remède que des milliers de Canadiens prennent, et elles guérissent des milliers de vilains maux de tête. ZUTOO guérit tout mal de tête en l'espace de 20 minutes, 25c. la boîte chez tous les marchands.

**Rendez Votre Vie Plus Comfortable avec l'Electricité.**

L'électricité sera un serviteur obligeant chez-vous.



La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir vous offre aujourd'hui, pour \$3., un fer qui vous débarrassera de tous les inconvénients des anciens fers à repasser.

Ce fer de haute qualité, donne un très bon service. Garantit pour toujours.

On peut aussi acheter, à de très bonnes conditions, à la Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir, de très beaux et très bons poêles de seconde main. C'est une aubaine qui vous est offerte. Profitez-en.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à C. E. HEON, solliciteur.

**La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir,**

**PACIFIQUE CANADIEN**

**HORAIRE**

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.25 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 A. M. et 6.35 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Agent de billets

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**Horaires des Trains**

**ALLANT A L'EST,**

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

3.15 P. M. Venant de Montréal, arrêt stations intermédiaires Samedi seulement.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gare intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche et le samedi.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires tous les jours

**ALLANT A L'OUEST**

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous jours. Excepté le samedi et le dimanche

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St Hilaire, Belœil, St Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. Bouvette, AGENT.

**Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry**

**HORAIRE DES TRAINS.**

(Corrigé au 20 Sept. 1914)

ST-HYACINTHE—SOREL. Tous les jours, dimanches exceptés. Départ de St-Hyacinthe à 8.40 a. m. et à 5.05 p. m.

Arrivé à Sorel à 10.30 a. m., 7.30 p. m. ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE. Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.40 p. m.

Arrive à Ibergville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe 1 Sorel à 8.10 a. m. et 5.15 p. m. d'Ibergville à 8.20 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez L. BOURBEAU, Agent à la Station. N. J. FERGUSON, Gérant Général des Passages

**Chemin de fer Intercolonial**

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.05 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD, 35 Rue Laframboise. Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe.

**WRIGLEYS**



**Gomme Wrigley**

Voulez-vous augmenter votre endurance au travail? Avez-vous besoin de quelque chose qui vous donne une nouvelle vigueur? Qui soit rafraîchissant et de longue durée?

De quelque chose de bon, d'adouçissant, d'agréable et qui vous calmera les nerfs lorsque vous aurez un travail long et ennuyeux à faire?

Le voici! C'est ce que les hommes, l'argent et les machines peuvent faire de mieux pour votre bien-être.

**Mâchez-en après chaque repas**

**Emballage hermétique — Conservation parfaite**



**Deux Saveurs**

Fabrication Canadienne

Ecrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont., pour demander le petit livre amusant "Spearmen's Gum-ption Book."

**ECOLE DE CHANT**

**PLAMONDON**

de Montréal

Succursale de SAINT-HYACINTHE A la Société Philharmonique

rue Mondor - Tél 265

**ENSEIGNEMENT DU CHANT**

Essai absolument gratuit de la voix. Mêmes tarifs qu'à Montréal. Circulaires gratis sur demande

**SOUDEUR AUTOGENE**

M. Blondin annonce au public qu'il a actuellement un soudeur autogène faisant les réparations et soudures de toutes pièces brisées, tels que morceaux d'automobile, machines agricoles, cuivre, fonte, aluminium, etc etc.

**OUVRAGE GARANTI**

S'adresser à M. A. L. Auger, chez A. Blondin & Cie.

TELEPHONE BELL 172

**J. JULES GINGRAS**

ENTREPRENEUR, PEINTRE ET TAPISSIER

Tout ouvrage qui m'est confié est exécuté avec soin et promptitude.

6 RUE TETU

ST-HYACINTHE, QUÉ

**THE GREAT BRIGHTWAY**

**2 in 1**

**Cirages à 10c Chaussures**

**NOIR - BLANC - TAN**

Combinent le liquide et la pâte. Faciles à employer. Sans acide. Conservent le cuir. Donnent rapidement un poli brillant.

F. F. DALLEY Co. of Canada, Ltd., Hamilton - Canada



## Au Conseil de Ville

Nos échevins se sont réunis mercredi soir sous la présidence de M. le maire Morin.

On a procédé d'abord à la révision de la liste électorale.

Le greffier, M. Messier a donné lecture de la requête de l'Union St-Joseph disant qu'elle ne consent pas à la renonciation que la cité est autorisée à consentir des droits de servitude que la cité peut avoir sur le front du terrain voisin de la rue Girouard, coin de la rue Laframboise et demandant au Conseil d'employer tous les moyens aux fins d'empêcher la construction de tout édifice sur le front du dit terrain, voisin de la rue Girouard.

M. l'échevin Fontaine a proposé la résolution suivante.

Attendu que par simple déférence le Conseil a passé une résolution le 11 octobre courant accordant la demande de M. H. A. Beaugard, en date du 11 octobre courant à la condition que la Société Union St-Joseph n'ait pas d'objection ;

Attendu que cette Société refuse d'intervenir ;

Attendu que la Cité n'a plus et n'a jamais eu depuis un grand nombre d'années de droit sur la lisière de terrain en question formant partie du lot 605 du cadastre de cette Cité ;

Attendu que la Cité n'a jamais exigé le respect de la clause comportant une prétendue servitude en sa faveur, des propriétaires passés et actuels des lots 604 et 605 du dit cadastre et qu'elle a laissé chacun des propriétaires contigus à la propriété du vieil Hôtel Yamaska se servir à leur guise du terrain sur lequel telle soit disant servitude existe ou a pu exister en sa faveur seulement ;

Attendu qu'il n'y a jamais eu de servitude de créée en faveur de la Cité sur le terrain donnant sur la rue Girouard en face de l'ancienne bâtisse appelée Hôtel Yamaska ;

Attendu qu'il est de l'intérêt de toutes parties intéressées y compris la Cité de St-Hyacinthe afin d'éviter tout doute à cet égard empêcher litige, et d'acquiescer purement et simplement à la demande de M. H. A. Beaugard ;

Il est résolu que la Cité déclare renoncer aux prétendus droits qu'il d'après elle n'ont jamais existé aux termes et en vertu de la clause insérée dans l'acte de vente et transaction intervenu entre le Rév. A. B. Dufresne et la Cité devant R. Deschênes, notaire, le 7 nov. 1883, enregistré à St-Hyacinthe sous le No 28168 et que le greffier soit autorisé à intervenir à l'acte à cette fin à la condition que MM. T. D. Bouchard et H. A. Beaugard se portent garants envers la Cité pour tous troubles, indemnités, dommages, etc, qui pourraient résulter de la renonciation consentie par la Cité.

Cette résolution, secondée par l'échevin Godard, est appuyée par les échevins Fontaine, Godard, Girard et Gobeil. MM. St-Germain, Payan, Gervais et Bélanger votent contre.

Le Maire Morin vote pour la résolution pour partager l'égalité des voix et la résolution est adoptée.

M. Bélanger propose secondé par M. St-Germain :

M. Bélanger propose secondé par M. St Germain :

Que MM. J. A. Casavant et Henri Champagne soient sommés auditeurs de la cité. Cette résolution est adoptée unanimement.

Nos pompiers volontaires demandent un salaire de \$50. par année mais il sont remis à une autre séance.

M. Bélanger propose, secondé par M. St Germain :

Que l'ingénieur Hector Cadieux soit averti que son engagement finit le premier novembre 1916 et que le Conseil n'a pas l'intention de le réengager.

L'échevin Fontaine dit que cette résolution est inutile attendu que l'engagement de Cadieux a été fait pour se terminer le 1er novembre et que cette résolution est de nature à causer tort et préjudice à l'ingénieur Cadieux et qu'il n'est pas nécessaire de coucher cette résolution dans les minutes. Si au moins on ajoutait des remerciements pour les économies réalisées les deux années qu'il a été à l'emploi de la Cité, je n'aurais pas d'objection à voter pour la résolution.

Votèrent pour la résolution telle que dite par M. Bélanger : MM. Girard, St-Germain, Payan, Bélanger et Gobeil.

MM. Fontaine et Godard furent les seuls dissidents.

## PRODUITS MASCOUTAINS

### LES ORGUES CASAVANT

AUCUNE industrie a plus puissamment contribué à faire connaître le nom de notre cité que la manufacture d'orgues des Messieurs Casavant.

«Les Cloches de Saint-Boniface», dans sa livraison d'octobre, annonçait que la paroisse de St-Pierre du diocèse de S. G. Mgr Béliveau venait de «mettre le dernier cachet à la solennité des offices liturgiques» en achetant un orgue. «Il sort, dit cet organe, des ateliers Casavant et a coûté \$2.000. Il a été béni et inauguré le 27 septembre en une fête paroissiale comme on sait en fai-

re à Saint-Pierre. La cérémonie a été présidée par S.G. Mgr l'Archevêque.»

On ne chôme pas aux ateliers de MM. Casavant. Vendredi dernier, «La Patrie», de Montréal, annonçait l'inauguration des nouvelles orgues de Maisonneuve.

«Voici maintenant, lisait-on dans cet article, la description de cet orgue colossal qui fait l'orgueil de la paroisse de Maisonneuve qui possède par là le plus grand de la ville de Montréal et après celui de St-Paul de Toronto le plus considérable du Cana-

## PROGRAMME MUSICAL

### FETES DU 7ème CENTENAIRE

Vendredi soir — Salut —

Ave Verum, 4 voix inégales, de Chs Gounod.

O gloriosa Virginum, à 8 voix de Beethoven

Tantum ergo, à 4 voix inég. de Faure.

Samedi

Tollite Hostias, à 4 voix inégales, St Saens

Sub tuum, quatuor de Anjou,

Mélodie du XIe siècle. Soliste : A. C. Crépeau.

Tantum Ergo, de Th. Dubois.

Dimanche

Messe de Th. Dubois — Solistes : A. C. Crépeau et Félix Raymond.

Salut, Ave Verum de Palestrina

O gloriosa Virginum de Beethoven

O Spem Miram de Gounod, chanté par Rév. P. Granger O.P.

Tantum Ergo de St Saens.

Christus Vincit de Hasdententfelt.

Directeur : Prof. J. E. Paquin.

Organiste : Tél. Urbain.

M. Urbain, le talentueux organiste de Notre-Dame exécutera des pièces d'orgue des auteurs les plus célèbres : Vierne, Widor, Gigout et Guilmant.

da. Il compte 146 registres qui se partagent en 90 jeux parlants et en 56 accouplements, la manipulation de ces registres est facilitée par l'emploi de 54 boutons ajustables sur lesquels s'impriment les combinaisons les plus variées. L'instrument se divise en 2 parties, l'une au-dessus du maître-autel, l'autre la vaste tribune à l'Ouest de l'église. L'orgue des chœurs est composé d'un grand orgue d'un écho et d'une pédale, en tout 21 jeux. C'est un instrument complet par lui-même, qui se joue de la tribune sur le même clavier que les grandes orgues. Il est expressif et c'est ici qu'apparaît le merveilleux du mécanisme électrique, il permet à l'organiste assis dans le jubé d'ouvrir à volonté les lames des boîtes expressives situées à 200 pieds de lui et cela par l'intermédiaire de fils conducteurs et d'électro-aimants actionnant des moteurs qui mettent en mouvement les volets des boîtes d'expression. Celui-ci sert comme orgue d'accompagnement pour soutenir les 150 voix d'enfants qui se trouvent au sanctuaire. Les grandes orgues de la tribune se composent d'un grand orgue, d'un récit, d'un positif, d'un solo et d'une pédale; 3 des claviers commandant les jeux placés dans des boîtes d'expression. Cet arrangement permet de donner à l'instrument plus de souplesse d'intonation en même temps qu'une plus grande variété de sonorité et une plus grande richesse de timbre. La manipulation de l'instrument est encore facilitée par d'autres accessoires, tels que : pédale de crescendo, etc. Une soufflerie d'une force de 15 chevaux actionne le mécanisme et donne aux tuyaux leurs voix. Il faut au moins 40 pieds cube d'air par seconde pour jouer cet instrument colossal; c'est presque 2 fois autant qu'il en faut pour les grandes orgues de Notre-Dame de Paris. Une meilleure idée des proportions de l'orgue s'obtient si l'on sait que ces seuls tuyaux de façade pèsent 4 tonnes et qu'il y a dans l'orgue plus de 6.500 tuyaux dont le poids dépasse 20.700 lbs, et qu'il y a 900.000 pieds linéaires de fil de cuivre reliant les sommiers au clavier. Il a fallu cinq wagons pour le transporter. Ces grandes orgues ont été construites par la célèbre maison Casavant & Frères, de St-Hyacinthe, elles sont un bel exemple du perfectionnement auquel on en est rendu au Canada.

### Conseils D'art

En admettant même que l'on n'ait pas l'intention de devenir chanteur professionnel, il sera toujours préférable de choisir pour professeur un artiste ayant eu quelque expérience personnelle de la scène ou du concert. Seul un tel professeur, ayant l'expérience du public pourra enseigner le placement de la voix et ce contrôle de soi si nécessaire au chanteur.

Il va sans dire que l'artiste encore en pleine possession de ses moyens doit être préféré à celui qui aura dû se retirer prématurément de la carrière par suite de la perte de sa propre voix faute d'une bonne méthode.

En d'autres mots, il faut se méfier du chanteur sans expérience dont la carrière s'est terminée trop tôt.

Méfions-nous également du professeur qui n'a pas d'élèves qui lui doivent entièrement leur éducation vocale.

Les vrais professeurs de chant ont souvent à souffrir de la concurrence déloyale d'organistes, et accompagnateurs qui savent exploiter une connaissance parfois plus grande de la musique pour faire croire à leurs dupes qu'ils ne connaissent autant au sujet de la voix que les chanteurs eux-mêmes qu'ils ont été appelés à accompagner, alors que leur science se borne à donner les intonations, le rythme et une interprétation quelconque de chansons données à des élèves incapables de rendre justice à leur voix ou à la musique, par manque de préparation vocale.

Dans ces cas, les tarifs sont généralement inférieurs à ceux demandés par les professeurs compétents et ce n'est qu'après un certain temps, souvent trop tard, que les élèves ou leurs parents remarquent des troubles vocaux dus à de mauvaises méthodes ou plutôt, à l'absence complète de méthode de charlatans sans scrupule.

Ecole de Chant Plamondon.

### UN MILLION

Sir Lomer Gouin annonce que la province va souscrire un million de piastres au Fonds patriotiques Canadien.

C'est là un joli geste pour une province qui est accusée de ne pas faire son devoir.

## Chorale St-Stanislas

Nos concitoyens ont eu le plaisir d'apprécier les mérites de la Chorale St-Stanislas de Montréal. Ils liront donc, avec intérêt, le compte rendu suivant que nous fait un membre de la Chorale, avec d'autant plus de plaisir qu'on y reverra les noms de quelques-uns de nos ex-concitoyens.

— o —

Mercredi les membres de la Chorale de St-Stanislas procédaient à l'élection de leurs officiers. Avant l'élection, le président M. Félix Desrochers avocat fit la revue des travaux exécutés, par les membres de cette organisation musicale. Progrès constant, harmonie, travail et succès telles furent les notes dominantes de ce discours. La chorale dit-il, en substance ne recherche pas d'éloges, il lui suffit de regarder en arrière et d'embrasser dans un vaste coup d'œil les œuvres difficiles qu'elle a exécutées pour être fière d'elle-même. Ses succès elle les a trouvés dans l'interprétation des grandes œuvres du répertoire religieux : Dubois, Rousseau ; Gounod ; Lavallé-Smith, César Franck ; Bazin ; Delibes, Massenet etc ; furent les Maîtres qu'elle choisit pour donner plus d'éclat au culte de son église paroissiale, et pour trois années d'existence c'est là un record dont la chorale a raison d'être fière. Après les remerciements distribués d'ailleurs avec raison à tous ceux qui avaient contribué au succès de la chorale et en particulier après avoir décerné au Maître de chapelle M. Hercule Desjardins des éloges bien mérités M. Desrochers invita les membres à procéder à leur élection qui eut lieu sous la présidence distinguée de M. l'abbé René Kieffer chapelain de la chorale.

Le vote donna le résultat suivant.

Président Honoraire : M. l'Abbé A. U. J. Piette, curé, Vice-Présidents Honoraires : M. l'Abbé G. Sanche ;

Messieurs Alfred Pion ; Omer Lefebvre ; P. Corbeil et M. J. Fortin. Chapelain : M. l'abbé René Kieffer. Président Actif M. Félix Desrochers Avocat. 1er Vice-président. Dr. A. M. Chollette 2e " " J. E. Poirier, secrétaire J. E. Lusignan trésorier J. E. Gratton Bibliothécaire Georges Deslauriers Asst " Gings Maitre de Cérémonies J. B. Lussier

Conseillers Messieurs Wilfrid Dechesny, J. Millette ; J. R. Senecal ;

Albert Wilhelmy.

L'orgue est tenu par M. le Notaire Chs. Archambault.

De toutes les Associations chorales de la ville de Montréal celle de St Stanislas est certes l'une de celles qui ont le plus mérité de la part des connaissances de l'art musical. Elle n'a que trois années d'existence et elle a vaincu les plus grandes difficultés du répertoire musical grâce à l'habile direction qu'a su lui donner, son dévoué directeur M. Hercule Desjardins. La chorale se compose actuellement de 65 voix d'hommes et de 50 voix d'enfants. Elle compte en plus 100 voix de femmes pour l'interprétation des oratorios des grands maîtres ; c'est donc dire que la société repose sur des bases solides, et qu'elle constitue un des fleurons qui ornent ce diadème musical de la ville de Montréal.

COMMUNIQUÉ